



**Pour les établissements des secteurs d'activités économiques
« Fabrication d'équipement de transport » et
« Fabrication de machines »** - *Aucun frais de déplacement*

Pour tout autre établissement

Frais de déplacement en sus

Durée de la formation

Prix par participant
Minimum requis : 8 par session

Prix par participant
Minimum requis : 10 par session

4 heures et moins

32\$

75\$

Exceptions : Protection respiratoire, Risques électriques, Sécurité des machines

43\$

90\$

Avec évaluation de la pratique sécuritaire (pour certains sujets)

43\$

90\$

De 4 à 7 heures

43\$

90\$

Exceptions : Cadenassage, Espace clos, Introduction à la santé et sécurité du travail, Protection respiratoire, Risques électriques, Sécurité des machines

80\$

200\$

14 heures

125\$

295\$

- **Loi C-21 et ses implications (responsabilité pénale des organisations) - Durée : 1½ h**
- **Mieux-être psychologique au travail - Durée : 2½ h**

Pour les établissements des secteurs d'activités économiques « Fabrication d'équipement de transport » et « Fabrication de machines »

Frais de déplacement en sus

Pour tout autre établissement

Frais de déplacement en sus

Prix par session
Nombre de participants suggéré: 8 à 20

510\$

730\$